

Vie associative

La commune d'HERBIGNAC est dotée d'une Vie Associative intense. Une des forces de la commune, c'est la diversité et la vitalité de son tissu associatif rassemblant petits et grands. Le dynamisme associatif est un des éléments clés du bien-vivre ensemble dans notre Commune.

De nombreuses associations (sportives, culturelles, de loisirs, solidaires, sociales) sont recensées. Toutes ces activités ont un point commun, celui d'encourager les échanges et le partage entre les Herbignacais et donc, de créer de la vie à Herbignac.

Ces associations regroupent un nombre important de bénévoles qui œuvrent, chacun à leur manière, à l'épanouissement et au bien-être des Herbignacais, au développement de l'esprit civique, de l'entraide et de la solidarité.

Pour cela la commune s'est dotée d'une "Maison des Associations", qui facilite les échanges, rencontres et activités.

En lien, Virginie s'occupe du service associatif en mairie, qui a vocation d'encourager, soutenir et promouvoir la vie associative, il facilite l'organisation d'évènements, il aide à la création de nouvelles associations et accompagne et conseille leurs membres.

Pour toute question relative aux associations, n'hésitez pas à contacter le service associatif en mairie.



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS



LES INFRASTRUCTURES



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



DÉMARCHES



MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /

13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

📞 02 40 88 90 01